



Projet d'ordre du jour

Séance du conseil municipal 7 juin 2021, à 20 h

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à huis clos;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 3 mai 2021;
4. Approbation des comptes payés et à payer;
5. Information et suivi de dossiers;
6. Administration :
 - 6.1 Adoption du règlement modifiant le règlement de gestion contractuelle;
 - 6.2 Projet de règlement modifiant le règlement 107-2020 – Règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin;
 - 6.3 Personnel;
 - 6.4 Fédération canadienne des Municipalités;
 - 6.5 Journée de l'environnement – dépôt de rapport;
7. Sécurité publique;
8. Travaux publics :
 - 8.1 Quai;
 - 8.2 Projet puits 6.3;
 - 8.3 Travaux d'infrastructures – Couvent / Rondeau;
9. Période de questions;
10. Hygiène du milieu;
11. Loisirs et culture :
 - 11.1 Fournitures activités sportives;
 - 11.2 Demandes de soumissions pour travaux – Pavillon Clément-Loranger et Pavillon Jean-Bourdon;
12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
 - 12.1 Dérogation mineure – 35, rue Louise;
 - 12.2 Dérogation mineure – 15, Grande Côte Est;
 - 12.3 Démolition;
 - 12.4 PIA;
13. Courrier;
14. Divers;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

Les textes de projets de règlement figurant à l'ordre du jour seront disponibles sur notre site Web au www.lanoraie.ca quelques jours après la séance.

Vous avez des questions pour la séance? Faites-les nous parvenir par courriel à info@lanoraie.ca ou joignez-nous au 450 887-1100, poste 3000, avant lundi matin. Il nous fera plaisir de vous répondre.

Congés fériés

Les bureaux municipaux et la bibliothèque sont toujours temporairement fermés. De plus, veuillez prendre note, qu'à l'occasion du congé de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada, les 24 et 28 juin prochain, il ne sera pas possible de nous joindre par courriel ou par téléphone.

Ouverture de la piscine J. A. DeSève

La piscine municipale sera ouverte à compter du 19 juin prochain, dès 11 h. Pour connaître l'horaire et tous les détails, consultez le site Web www.lanoraie.ca/fr/piscine-municipale. Encore une fois cette année, l'entrée sera gratuite grâce à la contribution de la Fondation J.A DeSève.

Marché public Les Péchés mignons de Lanoraie

La Municipalité vous attendra le 24 juin prochain, de 11 h à 16 h, dans le stationnement de L'Escale-du-Roy (en face de l'église), pour la 1^{ère} journée du marché public Les Péchés mignons de Lanoraie de la saison estivale 2021! Une multitude de producteurs et d'artisans seront sur place pour vous présenter leurs produits.

Il reste également quelques places pour ceux qui désiraient devenir exposant. Simplement nous contacter par courriel au communications@lanoraie.ca.

Ouverture de l'Escale-du-Roy

L'Escale-du-Roy ouvrira officiellement ses portes le 24 juin prochain. Venez découvrir le nouveau visage de l'exposition des Tourbières et ne manquez pas l'exposition ponctuelle « La Culture du tabac à Lanoraie » préparée par la Société d'Histoire.

Horaire : Samedis et dimanches | 10 h à 16 h

Autres plages horaire :

24 juin	10 h à 17 h
22 et 23 juillet	10 h à 16 h
29 et 30 juillet	10 h à 16 h
6 septembre	10 h à 16 h
26 septembre	10 h à 17 h

L'Escale-du-Roy ferme à 17 h les dimanches où se tiennent Les Promenades du Dimanche et Les Péchés Mignons.

Employés recherchés!

- Poste saisonnier de guide d'accueil et d'information touristique à L'Escale-du-Roy cet été
- Poste d'assistant aux opérations événementielles lors des journées (4) de marché des Péchés mignons de Lanoraie.

Écrivez-nous au communications@lanoraie.ca

Vignettes de stationnement quai municipal

Les citoyens désirant avoir une vignette de stationnement leur permettant de stationner leur véhicule et remorque au quai municipal cet été peuvent faire leur demande dès maintenant via notre formulaire en ligne : www.lanoraie.ca/fr/quai-municipal. Le formulaire doit être obligatoirement envoyé par courriel au info@lanoraie.ca ou déposé dans la boîte aux lettres située près de la porte arrière de l'hôtel de ville. Les vignettes seront remises par la poste, dans les plus brefs délais.

La Municipalité demande également aux utilisateurs du quai municipal de faire preuve de civisme et de respect envers les autres plaisanciers.









Arrosage extérieur

La Municipalité vous rappelle l'horaire à respecter concernant l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage extérieur. (voir tableau ci-dessous)







Lors de l'installation d'une nouvelle pelouse, la Municipalité peut toutefois vous délivrer un permis, vous permettant d'arroser pendant 15 jours consécutifs selon les heures énoncées ci-bas. Pour obtenir un permis, téléphonez à l'hôtel de ville au 450 887-1100, poste 3000.

	Numéros civiques PAIRS lundi – mercredi – vendredi		Numéros civiques IMPAIRS mardi – jeudi – samedi	
	Systèmes d'arrosage automatique	Systèmes d'arrosage mécanique	Systèmes d'arrosage automatique	Système d'arrosage mécanique
Arrosage des pelouses	5 h à 6 h 22 h à 23 h	6 h 30 à 7 h 30 21 h à 22 h	5 h à 6 h 22 h à 23 h	6 h 30 à 7 h 30 21 h à 22 h
Arrosage des autres végétaux (haies, arbres, arbustes ou autres)	6 h 30 à 7 h 30 22 h à 23 h	6 h 30 à 7 h 30 21 h à 22 h	6 h 30 à 7 h 30 22 h à 23 h	6 h 30 à 7 h 30 21 h à 22 h
Arrosage manuel de la végétation	En tout temps			

Juin 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3 	4 	5
6	7 	8	9	10	11 	12
13	14	15	16	17 	18 	19
20	21	22	23	24 	25 	26
27	28	29	30			

Légende :

-  = Collecte des ordures
-  = Collecte des matières organiques (retour à l'horaire d'été)
-  = Collecte des matières recyclables
-  = Séance du conseil municipal
-  = Marché public Les Péchés mignons
-  = Fête nationale (spectacle virtuel)

Entretien des terrains résidentiels

Nous vous rappelons que les terrains aménagés en pelouse doivent être propres et entretenus régulièrement de façon à éliminer les herbes hautes, les mauvaises herbes comme l'herbe à poux (responsable d'allergies saisonnières), les broussailles et les arbres morts ou dangereux. La présence ou le dépôt de divers objets ou matériaux sur les terrains tels des déchets, des amoncellements de bois, terre, briques, béton et autres ne sont pas permis.

Demande de permis et de certificats

La Municipalité enregistre un nombre record de demandes de permis cette année, soit un volume de 170% en comparaison avec les chiffres habituels. Cette situation occasionne malheureusement des délais de plusieurs semaines dans le traitement des demandes. La Municipalité a recruté du renfort pour améliorer la situation, mais elle demande aux citoyens d'être compréhensifs et de faire leur demande de permis plusieurs semaines avant le début des travaux à effectuer.

Activités Maison des Jeunes de Lanoraie

Collecte de contenants consignés : 12 juin

La MdJ organise sa collecte annuelle de contenants consignés le samedi 12 juin dans le stationnement du Pavillon Jean-Bourdon pour financer les activités offertes aux jeunes lanorois. Les citoyens n'ont qu'à apporter leur canettes et bouteilles entre 10 h et 16 h.

Assemblée générale annuelle : 15 juin à 19 h

Assister à l'AGA, c'est :

- Prendre connaissance du rapport d'activités 2020-2021;
- Découvrir le plan d'action pour l'année à venir;
- Rencontrer les membres, l'équipe de travail et les citoyens impliqués.

Confirmez votre présence avant le 10 juin, 16 h par courriel : clubjeunesselanoraie@hotmail.com ou par téléphone au 450-887-1100, poste 3034.

Fête nationale du Québec

Vous recevrez sous peu, par la poste, un encart présentant la programmation virtuelle offerte cette année pour célébrer la Fête nationale du Québec.